Royaume du Maroc Ministère de l'aménagement du Territoire De l'Urbanisme de l'Habitat Et de la Politique de la Ville Agence Urbaine de Béni Mellal



المملكة المغربية وزارة إعداد التراب الوطني و التعمير و الإسكان و سياسة المدينة الوكالة الحضرية لبني ملال

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2018

Acquisistion du materiel Informatique pour le compte de l'Agence Urbaine de Béni Mellal

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

« Lot Unique »



Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2018 (séance publique), en application de l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 17 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de l'Agence Urbaine de Béni Mellal.

SOMMAIRE

Article 1 : Objet de l'appel d'offres
Article 2 : Description du materiel
Article 3 : Pièces constitutives du marché
Article 4 : Répartition des lots
Article 5 : Références aux textes généraux
Article 6: Nature des prix:
Article 7: Révision des prix
Article 8 : Cautionnement
Article 9 : Validité du marche
Article 10 : Délai d'exécution du marché
Article 11 : Environnement d'installation
Article 12 : Livraison
Article 13 : Conditions de livraison
Article 14: Réception provisoire
Article 15 : Réception définitive
Article 16 : Pénalité de retard et retenue de garantie
Article 17 : Notification de l'entrée en vigueur du marché
Article 18 : Montant du marché et rémunération
Article 19 : Mode de règlement-conditions de paiement
Article 20 : Droit de timbre et d'enregistrement
Article 21 : Conditions de résiliation du marché
Article 22 : Groupements
Article 23 : Sous- Traitance
Article 24: Nantissement
Article 25 : Election de domicile
Article 26 : Ordres de service
Article 27 : Règlement de litiges
Article 28 - Cas de force majeur :
Article 29 : Garantie
Article 30 : Modalités d'intervention pour réparation du matériel livre
Article 31 : Confidentialité des renseignements



Appel d'Offres Ouvert n° 02/2018

Objet : Acquisition du matériel informatique pour le compte De l'Agence Urbaine de Béni Mellal

Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2018 (séance publique), en application de l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 17 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de l'Agence Urbaine de Béni Mellal.

	D'une par
T C P	
I. Cas d'une personne morale Mqualité	
Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique) et	n vertu des nouvoirs qui lui son
conférés.	ii verta des pouvoirs qui lai son
Au capital social	
Patente n°	
Affilié à la CNSS sous n°	
Faisant élection de domicile au	
N° du téléphone	
√° du fax	
Adresse électronique	
Compte bancaire RIB (24 positions)	
2. Cas d'une personne physique	
M	
Agissant en son nom et pour son propre compte.	
Registre de commerce desous le n°	
Patente n°	
Faisant élection de domicile au	
N° téléphone	
V fax	
Adresse électronique	
Compte bancaire RIB (24 positions)	
Désigné ci-après par le terme « FOURNISSEUR ».	
3. Cas d'un groupement	J- 1ti\ aavaaiam 6 .
Les membres du groupement constitué aux termes de la convention (les référence	es de la convention) soussigne :
Membre 1 : Mqualité	
Agissant au nom et pour le compte deen vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.	
Au capital social	
Patente n°	Royaume du Maroc
Registre de commerce deSous le n°	The state of
Affilié à la CNSS sous n°	Agence &
Faisant élection de domicile au	Urbaine
N° de téléphone	
N° de fax	
Adresse électronique	三月 一
Compte bancaire RIB (24 positions) Ouvert auprès de	Briggement du de la Politica
- Membre 2:	et de la Delieu
(Servir les renseignements le concernant)	at la Politic
- Membre n :	
·	
•	**********
Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature	du groupement) ayar

D'AUTRE PART,

Désigné ci-après par le terme « FOURNISSEUR »

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

Article 1: Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition de matériel informatique pour le compte de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, dans les conditions définies ci-après et conformément aux spécifications techniques contenues dans le présent cahier des presctreptions spécilales.

Article 2 : Description du matériel

Les descriptions techniques demandées sont les suivantes :

1 - Ordinateur:

Système d'exploitation :

Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.

Famille de processeurs :

Processeur Intel® Core™ i7 de 8e génération minimum.

Processeur:

Intel Core i7-8700 (≥ 3,2 GHz, jusqu'à 4,6 GHz avec la technologie Intel Turbo

Boost, 6 cœurs).

Mémoire cache :

 \geq 12 Mo.

Format:

Microtour.

Mémoire RAM:

≥ 16 Go de mémoire SDRAM DDR4-2666.

Disque interne:

SATA 3,5 pouces, \geq 1 To, 7 200 tr/min.

Lecteur optique:

Graveur DVD SATA ultra-plat.

Carte graphique:

Carte Graphique NVIDIA® GeForce® GT 730 (2 Go de mémoire DDR3 dédiée).

Ports minimums:

Avant:

• Prise d'entrée audio universelle avec support pour casque CTIA.

2 ports USB 3.1 le génération.

• Lecteur de cartes SD 3-en-1 (en option).

Arrière:

• 1 entrée audio.

1 sortie audio.

1 port DisplayPortTM 1.2.

1 connecteur d'alimentation.

1 port RJ-45

1 port VGA

• 2 ports USB 3.1 le génération

4 ports USB 2.0 21

Interface réseau:

Realtek RTL8111 HSH GbE LOM.

Alimentation:

180 W, Correcteur de facteur de puissance actif.

Moniteur:

HP Z23n 23-inch IPS Display.

Clavier:

Clavier AZERTY USB Bilingues gravées (Arabo-Français) de même marque que

l'unité centrale.

Souris:

Souris optique USB compatible Microsoft avec molette de même marque que l'unité

centrale + Tapis.

Câbles livrés :

Câbles secteur et câble réseau de 3 mètres catégorie 6.

Garantie:

 ≥ 1 an.



(1)

2 - Ordinateur:

Système d'exploitation :

Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.

Famille de processeurs :

Processeur Intel® Core™ i5 de 7e génération minimum.

Processeur:

Intel® Core™ i5-8500 (\geq 3,4 GHz, jusqu'à 3,8 GHz avec la technologie Intel Turbo Boost,

4 cœurs).

Mémoire cache:

 \geq 6 Mo.

Format:

Microtour.

Mémoire RAM:

≥ 8 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400.

Disque interne:

SATA 3,5 pouces, ≥ 500 Go, 7 200 tr/min.

Lecteur optique:

Graveur DVD SATA ultra-plat.

Carte graphique:

Carte graphique Intel® HD 630 intégrée.

Ports minimums:

Avant:

- Prise d'entrée audio universelle avec support pour casque CTIA.
- 2 ports USB 3.1 le génération.
- Lecteur de cartes SD 3-en-1 (en option).

Arrière:

- 1 entrée audio.
- 1 sortie audio.
- 1 port DisplayPortTM 1.2.
- 1 connecteur d'alimentation.
- 1 port RJ-45.
- 1 port VGA.
- 2 ports USB 3.1 le génération.
- 4 ports USB 2.0 21.

Audio:

Codec Conexant CX20632, haut-parleur interne 2 voies, prise audio universelle, casque et ports avant pour le casque (3,5 mm), compatible avec la multi-diffusion.

Interface réseau:

Realtek RTL8111 HSH GbE LOM.

Alimentation:

80 PLUS Bronze: 180 W, Correcteur de facteur de puissance actif.

Moniteur:

HP Ecran V214a (20.7")

Clavier:

Clavier AZERTY USB Bilingues gravées (Arabo-Français) de même marque que l'unité

centrale.

Souris:

Souris optique USB compatible Microsoft avec molette de même marque que l'unité

centrale + Tapis.

Câbles livrés :

Câbles secteur et câble réseau de 3 mètres catégorie 6.

Garantie:

 ≥ 1 an.

3 - Ordinateur Portable:

Système d'exploitation :

Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.

Famille de processeurs :

Processeur Intel® Core™ i7 de 7e génération minimum.

Processeur:

Intel® Core™ i7-8550 (≥ 1,8 GHz, jusqu'à 4.0 GHz avec la technologie Intel Turbo Boost,

4 cœurs minimum).

Mémoire cache:

 \geq 8 Mo.

Y

Mémoire RAM:

≥ 8 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400.

Disque interne:

Disque dur électronique Turbo Drive TLC ≥ 256 Go.

Carte graphique:

Carte graphique Intel® HD 620 intégrée.

Ports minimums:

• 2 ports USB 3.1 le génération (1 port de recharge).

1 port USB Type-CTM.
1 Display PortTM1.2.

1 port VGA.1 prise RJ-45.

• 1 connecteur d'amarrage.

• 1 prise combinée casque/microphone.

1 prise d'alimentation secteur.

Emplacements d'extension:

1 SD.

1 SIM externe.

Audio:

Système audio Bang & Olufsen.

Doubles haut-parleurs.

Microphone à double entrée intégré.

Logiciel de réduction des bruits environnants HP Noise Cancellation.

HP Audio Boost.

Interface réseau :

Connexion Ethernet Intel® I219-V.

Alimentation:

Adaptateur secteur intelligent 45 W.

Ecran:

Écran plat FHD SVA anti-reflets, rétroéclairage LED, avec caméra, d'une diagonale de

39,6 cm (15,6") (1 920 x 1 080).

Sans fil:

Combo Intel® 802.11a/b/g/n/ac (2 x 2) et Bluetooth® 4.2.

Clavier:

Clavier HP Premium avec supports rétro-éclairés et DuraKeys en option.

Dispositif de pointage:

Pavé tactile avec bouton marche/arrêt, défilement double sens, tappes et gestes activés,

défilement à deux doigts, zoom à deux doigts (pincement).

Garantie:

 ≥ 1 ans.

4 - Scanner réseau

Type de scanner:

À plat, chargeur automatique.

Fonctions d'envoi numérique :

Numérisation vers e-mail ; Numérisation vers ordinateur ; Numérisation vers un réseau.

Résolution de numérisation,

optique:

Jusqu'à 600 x 600 ppp (couleur et monochrome, chargeur automatique de documents); Jusqu'à 1200 x 1200 ppp (couleur et monochrome, scanner à plat).

Taux d'utilisation (quotidien):

4 000 pages (chargeur automatique de documents), 100 pages (scanner à plat).

Profondeur en bits:

24 bits externes 48 bits internes.

Niveaux de gris:

256.

Détection d'alimentation

multiple:

Oui.

Vitesse de la tâche :

Page de texte format A4 avec reconnaissance optique de caractères (chargeur automatique de documents, 300 ppp, couleur, RTF) : 6,51 secondes pour la numérisation d'une image, 4,45 secondes pour la sauvegarde d'une image

Taille de numérisation, max :

216 x 356 mm.

Types de support pris en

charge:

Papier (bannière, jet d'encre, photo, ordinaire), enveloppes, étiquettes, cartes (vœux, index).

Formats de fichiers pour la

numérisation:

Pour le texte et les images : PDF, JPEG, PNG, BMP, TIFF, Texte (.txt), Texte

enrichi (RTF).



Fonctions de numérisation

avancées:

Suppression des pages vierges ; Orientation automatique ; Détection automatique

des couleurs ; Recadrage automatique de page ; Exposition automatique ; Suppression des trous; Redressement du contenu; Effacement des bords; Nettoyage de l'arrière-plan; Seuil automatique; Elimination des couleurs; Reconnaissance

optique de caractères (OCR).

Panneau de commandes :

Ecran tactile 7,11 cm (2,8 pouces), 3 boutons (retour, page d'accueil, aide).

Capacité du bac d'alimentation

auto:

Options de numérisation

(ADF):

Systèmes d'exploitation

compatibles : Connectivité : Windows 7 ou version ultérieure.

vi mao vib i ou verbien unerreure

Ports USB 2.0 et USB 3.0 haut débit.

Standard, 50 feuilles (papier de 75 g/m²).

Recto verso électronique en un seul passage.

Port réseau Fast Ethernet 10/100/1000 Base-TX intégré.

Version Twain:

Certification TWAIN. Version 2.1.

Voltage:

Tension d'entrée : 100 à 240 VCA.

Consommation d'énergie :

6,11 watts (prêt), 1,35 watt (veille), 0,05 watt (arrêt automatique), 0,05 watt (arrêt).

Garantie:

 ≥ 1 an.

Article 3 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché qui résultera du présent appel d'offres sont les suivantes :

1. l'acte d'engagement;

2. le présent cahier des prescriptions spéciales complété

3. le bordereau des prix et détail estimatif;

4. le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G-EMO).

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

Article 4 : Répartition des lots

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

Article 5 : Références aux textes généraux

Le soumissionnaire sera soumis aux dispositions prévues par :

1- Le règlement des Marchés publics de l'Agences Urbaine de Béni Mellal.;

2- Le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés de services portant sur les prestations d'études et de maîtrise d'œuvre, passés pour le compte de l'Etat (CCAGEMO) approuvé par décret n° 2-01-2332 ;

3- La loi nº 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes promulguée par Dahir nº 1-03-195 du 16 Ramadan 1424(11 Novembre 2003);

4- la loi nº 112.13 du 29 Rabii ii 1436 (19 février 2015) relative au nantissement des marches publics ;

5-Le code général des impôts institué par la loi de finances 2006 et mis à jour à l'occasion de chaque loi des finances ;

6- Le dahir n° 1-14-190 du 6 rebia I 1436 (29 décembre 2014) portant application de la lo n° 18-12 relative à la réparation des accidents du travail et ses arrêtés d'application publiés en 2016 ;

7-Le décret n° 2-16-344 du 22 juillet 2016 fixant les délais de paiements et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques

8-- Le Dahir n°1-07-155 du 19 d'El Kaada 1428 (30 novembre 2007) portant promulgation de la loi n°27-06 relative aux activités de gardiennage et de transport de fonds ;

9- Les textes en vigueur réglementant l'emploi de la main d'œuvre et les salaires et notamment les textes de revalorisation le salaire minimum.

10- L'arrêté du Ministère des Finances et de la Privatisation n°2-3572 du 8 juin 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines ;

11- La Décision du Ministère des Finances et de la Privatisation n°212 DE/SPC du 06 mai 2005 fixant les seuils des actes soumis aux visas des contrôleurs d'Etat des Agences Urbaines.

S'ajoutant à ces documents tous les textes législatifs et règlements en vigueur relatifs aux prestations à effectuer, rendues applicables à la date de passation du marché. Le Prestataire devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas déjà, il ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci pour se dérober aux obligations qui y sont contenues.

Si les textes susvisés prescrivent des clauses contradictoires, le Prestataire devra se conformer aux textes les plus récents.

Article 6 : Nature des prix :

Le titulaire est réputé avoir pris parfaitement connaissance des coûts et charges liés à l'exécution du marché qui résultera du présent appel d'offres et les a intégrés à ses prix.Les prix du marché qui résultera du présent appel d'offres sont fermes et non

V

révisables. Ils comprennent le bénéfice ainsi que tous les droits, taxes, impôts, frais généraux, d'assurance et autres coûts locaux afférents à l'exécution des prestations.

Les prix doivent être formulés en dirhams marocain avec tous les frais et hors taxes, ensuite préciser le pourcentage et le montant de la TVA ensuite avec toutes les taxes comprises (TTC) et ce conformément au bordereau des prix détail estimatif.

Article 7 : Révision des prix

Les prix du présent marché sont fermes et non révisables

Article 8 : Cautionnement

En application de l'article 12 du CCAG EMO, Le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 DH.

Le cautionnement provisoire sera libéré immédiatement après constitution de la caution définitive, pour les concurrents non retenus ladite caution sera restituée après adjudication du marché.

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant initial du marché. La constitution de cette dernière doit avoir lieu dans les trente (30) jours qui suivent la date de la notification de l'approbation du marché. Elle sera libérée trois mois après la réception définitive.

Article 9 : Validité du marche

Le marché découlant du présent appel d'offres ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après son approbation par le Directeur de l'Agence Urbaine de BeniMellal et son visa par le Contrôleur de l'Etat, lorsque le visa est requis.

Article 10 : Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est fixé à deux (2) mois ce délai d'exécution court à partir de la date prévue par l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution de la prestation.

Article 11: Environnement d'installation

Le matériel objet du présent marché doit fonctionner dans un environnement normal de bureau.

Article 12: Livraison

La livraison du matériel informatique sera effectuée à la charge du Fournisseur au siège de l'Agence Urbaine de Béni Mellal Bd Mohammed V - Béni Mellal.

Le Fournisseur conserve l'entière responsabilité des transports et supporte les conséquences de toute perte, avarie ou retard dus au transport jusqu'aux sites désignés par le maitre d'ouvrage.

Article 13: Conditions de livraison

Le matériel objet du présent appel d'offres sera livré à l'état neuf, montés, en état de marche et équipés de tous les accessoires ; Un représentant du maitre d'ouvrage assistera à la livraison, examinera en détail l'état du matériel et procédera aux divers contrôles necéssaires.

Le matériel reconnu défectueux sera isolé par les soins et aux frais du Fournisseur.

Article 14: Réception provisoire

Au moment de livraison de tout le matériel conformément au bordereau des prix détail estimatif et à l'article 2 du CPS, le maitre d'ouvrage procédera en la présence du représentant du Fournisseur aux essais de fonctionnement du matériel de la manière suivante :

Une vérification de la bonne marche de l'ensemble des dispositifs matériels ;

Une vérification des capacités, vitesse, les caractéristiques techniques indiquées dans le descriptif technique et performances et fonctionnalités annoncées par le Fournisseur ;

Un essai d'exécution de programmes-test réalisé par le maitre d'ouvrage.

Si les essais ne sont pas satisfaisants, le maitre d'ouvrage prononce le rejet motivé du matériel en cause et le Fournisseur doit en assurer le remplacement, sous préjudice de l'application des prescriptions de l'article 16.

La réception provisoire sera prononcée dès que toutes les vérifications et les essais de tout le matériel du bordereau des prix seront déclarés satisfaisant par le maitre d'ouvrage. Elle donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal de réception provisoire.

Article 15: Réception définitive

La réception définitive du matériel interviendra après expiration du délai de garantie prévu par l'article 29 ci-dessus.

La réception définitive sera prononcée dés que toutes les vérifications et contrôles de tous les articles décrits au bordereau des prix détail estimatif auront été déclarés satisfaisants par le maitre d'ouvrage.

Article 16 : Pénalité de retard et retenue de garantie

En cas de retard de la livraison, il est appliqué une pénalité par jour calendaire de retard à l'encontre du fournisseur si le retard affecte le délai global du marché. Le montant de cette pénalité est fixé à 1/1000 du montant initial du marché. une retenue de garantie de 10% sera déduit du montant du Marché.

Elle sera restituée après la réception définitive, sous réserve que le titulaire du marché ait satisfait à toutes ses obligations.

Cette retenue de garantie pourra valablement être remplacée par une caution bancaire à la demande du concurrent.

Article 17 : Notification de l'entrée en vigueur du marché

L'approbation du marché doit être notifiée au titulaire dans un délai maximum de Soixante quinze (75) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

Si la notification de l'entrée en vigueur du marché n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis-à-vis de l'AUBM, et main levée sur son cautionnement provisoire lui est donnée à sa demande. Toutefois l'AUBM peut avant l'expiration du délai susvisé au premier paragraphe ci-dessus proposer à l'attributaire par

lettre recommandée de maintenir son offre pour une période supplémentaire déterminée ne dépassant pas trente (30)

6

jours. L'attributaire doit faire connaître sa réponse avant la date limite fixée par le maître d'ouvrage. En cas de refus le cautionnement provisoire sera restitué à l'attributaire.

Article 18 : Montant du marché et rémunération

Le montant global du marché est arrêté à la somme de......DH. Ce montant est ferme et s'entend toutes taxes comprises.

Les paiements seront effectués en dirham marocain et seront versés par virement au compte n° (RIB sur 24 positions) ouvert auprès de.....

Article 19 : Mode de règlement-conditions de paiement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert au nom du titulaire du marché ;

Le règlement sera effectué par virement au compte bancaire du titulaire du marché, sur présentation de la facture établie en Quatre exemplaires dûment numérotées datées signés et arrêtés en toutes lettres.

Article 20 : Droit de timbre et d'enregistrement

Le titulaire s'acquitte des droits auxquels peuvent donner lieu le timbre et l'enregistrement du marché qui résultera du présent Appel d'Offres, tels que ces droits résultent des lois et règlement en vigueur.

Article 21 : Conditions de résiliation du marché

Le marché pourra être résilié, le cas échéant, dans les conditions prévues par le C.C.A.G-EMO.

Article 22: Groupements

En cas de groupement les Concurrents doivent se référer aux dispositions de l'article 140 du règlement des marchés de l'Agence Urbaine de Beni Mellal.

Article 23 : Sous- Traitance

Le titulaire du marché choisit librement ses sous-traitants sous réserve qu'il notifie à l'Agence Urbaine de Béni Mellal la nature des prestations qu'il envisage de sous-traiter et l'identité, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse des sous-traitants.

Les sous-traitants doivent satisfaire aux conditions requises du contractant prévues à l'article 25 du règlement relatif aux marchés publics de l'Agence Urbaine de Beni Mellal. Le maître d'ouvrage peut exercer un droit de récusation par lettre motivée, dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'accusé de réception.

Le titulaire marché demeure personnellement responsable de toutes les obligations résultant du marché tant envers l'Agence Urbaine que vis-à-vis des ouvriers et les tiers.

L'Agence Urbaine de Béni Mellal se reconnaît aucun lien juridique avec les sous-traitants précités.

La sous-traitance ne peut dépasser cinquante pour cent (50%) du montant du marché. Dans le cas où ces obligations n'auraient pas été respectées, l'administration se réserve le droit de résilier le marché sans préavis ni indemnité.

Article 24: Nantissement

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché, découlant du présent appel d'offre, il sera fait application des dispositions de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics promulguée par le dahir n°1-15-05 du 29 rabiaa II (19 février 20015), étant précisé que :

- 1- la liquidation des sommes dues par l'Agence en exécution du Marché, découlant du présent appel d'offre, sera opérée par Mr le Directeur de l'AUBM pu par la personne ayant reçu la délégation a cet effet ;
- 2- Au cours de l'exécution du marché, les documents cités à l'article 8 de la loi n°112-13 peuvent etre requis de Mr le Directeur de l'Agence, par le titulaire du marché ou le bénéficiaire du nantissement ou de la subrogation ;
- 3- Les dits documents sont transmis directement à la partie bénéficiaire du nantissement avec communication d'une copie au titulaire du marché, dan les conditions prévues par l'article 8 de la loi n°112-13.
- 4- Les paiements prévus au marché, découlant du présent appel d'offre, seront effectués par le Trésorier payeur de l'Agence, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.

L'Agence remet au titulaire du marché une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dument signé et indiquant que ladite copie est délivrée en exemplaire unique destiné à former titre pour le nantissement du marché.

Article 25 : Election de domicile

A défaut par le titulaire de satisfaire aux obligations qui lui sont imposées par l'article 17 du CCAG-EMO, toutes les notifications qui se rapportent au présent marché lui seront valablement faites à son domicile figurant sur l'acte d'engagement.

Article 26 : Ordres de service

- 1. L'ordre de service est écrit. Il est signé par le maître d'ouvrage, daté, numéroté et enregistré.
- 2. L'ordre de service est établi en double exemplaire et notifié au titulaire ; celui-ci renvoie au maître d'ouvrage un exemplaire après l'avoir signé et y avoir porté la date à laquelle il l'a reçu et ce dans un délai maximum de huit (8) jours après la date de réception de l'ordre de service.
- 3. Le titulaire doit se conformer à l'ordre de service qui lui est notifié.
- 4. Le titulaire se conforme aux changements qui lui sont prescrits pendant l'exécution du marché lorsque le maître d'ouvrage les ordonne par ordre de service.



elaPo

Article 27 : Règlement de litiges

Tous les litiges pouvant survenir entre le titulaire du marché et l'AUBM,et non réglés à l'amiable, seront soumis aux tribunaux compétents.

Les dispositions des articles 53, 54 et 55 du C.C.A.G-EMO sont applicables au présent marché.

Article 28 - Cas de force majeur :

La partie qui se trouve dans l'impossibilité de remplir ces engagements contractuels est tenue d'avertir, par écrit, l'autre partie contractante de l'origine et de la fin des cas de force majeure.

Les éventuels ordres d'arrêt des travaux ne seront délivrés par l'AUBM au contractant que sur demande écrite et motivée de ce denier.

Les ordres de reprise des travaux feront également l'objet d'une demande écrite.

Article 29 : Garantie

La période de garantie du présent marché est de douze (12) mois à compter de la date du procès-verbal de la réception provisoire.

Pendant la période de garantie, le Fournisseur assurera gratuitement le maintien en bon état de marche du materiel fourni. Il exécutera à la demande du maitre d'ouvrage toute réparation, changement de pièces et modifications nécessaires. Cette garantie s'étend à toutes les pièces sans aucune exception.

Article 30 : Modalités d'intervention pour réparation du matériel livre

Tout incident ou arrêt affectant la bonne marche du matériel livré sous garantie sera communiquée au Fournisseur par un appel.

Le Fournisseur s'engage à intervenir dans un délai maximum de vingt quatre (24) heures après la réception de l'appel. L'intervention pour réparation du matériel devra se faire pendant les horaires de travail en vigueur du maitre d'ouvrage, et durant toute la période de garantie.

Article 31 : Confidentialité des renseignements

Le Fournisseur, sauf consentement préalable donné par écrit par le maître d'ouvrage, ne communiquera aucune information à aucune personne autre que celles employées par le Fournisseur à l'exécution du marché. Les employés sont tenus eux même de la confidentialité.





Appel d'offres N° 02/2018

Objet : Acquisition du matériel informatique pour le compte de l'Agence Urbaine de Béni Mellal en lot unique

BORDOREAU DES PRIX ET DETAIL ESTIMATIF

۷° rix		Désignation des prestations	Unité	Qté	Prix unitaire en DH (En Chiffres)	Prix total H		
	Ordinateur							
3	Système d'exploitation :	Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.						
	Famille de processeurs :	Processeur Intel® Core™ i7 de 8e génération minimum.						
	Processeur:	Intel Core i7-8700 (≥ 3,2 GHz, jusqu'à 4,6 GHz avec la technologie Intel Turbo Boost, 6 cœurs).						
	Mémoire cache :	≥ 12 Mo.						
	Format :	Microtour.						
	Mémoire RAM :	≥ 16 Go de mémoire SDRAM DDR4-2666.						
	Disque interne :	SATA 3,5 pouces, ≥ 1 To, 7 200 tr/min.		ı				
	Lecteur optique :	Graveur DVD SATA ultra-plat.						
	Carte graphique :	Carte Graphique NVIDIA® GeForce® GT 730 (2 Go de mémoire DDR3 dédiée).						
	Ports minimums :	Avant:						
l		 Prise d'entrée audio universelle avec support pour casque CTIA. 	U	6				
		• 2 ports USB 3.1 1e génération.						
		Lecteur de cartes SD 3-en-1 (en option).						
		Arrière :						
		1 entrée audio.						
		1 sortie audio.						
		• 1 port DisplayPort TM 1.2.						
	TV	1 connecteur d'alimentation.						
		1 port RJ-451 port VGA						
		2 ports USB 3.1 1e génération						
		4 ports USB 2.0 21			Royaume du	Waroc.		
	Interface réseau :	Realtek RTL8111 HSH GbE LOM.			Agend			
	Alimentation:	180 W, Correcteur de facteur de puissance actif.			Urbain de Béni M	e Illai		
	Moniteur :	HP Z23n 23-inch IPS Display.			Billian et de la Politic	1000		

F		Clavier:	Clavier AZERTY USB Bilingues gravées (Arabo- Français) de même marque que l'unité centrale.	
		Souris:	Souris optique USB compatible Microsoft avec molette de même marque que l'unité centrale + Tapis.	
		Câbles livrés :	Câbles secteur et câble réseau de 3 mètres catégorie 6.	
		Garantie :	≥ 1 an.	
				11.7
			Ordinateur	
		Système d'exploitation :	Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.	
		Famille de processeurs :	Processeur Intel® Core™ i5 de 7e génération minimum.	
		Processeur:	Intel® Core™ i5-8500 (≥ 3,4 GHz, jusqu'à 3,8 GHz avec la technologie Intel Turbo Boost, 4 cœurs).	
		Mémoire cache :	≥ 6 Mo.	
		Format :	Microtour.	
		Mémoire RAM :	≥ 8 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400.	
		Disque interne :	SATA 3,5 pouces, ≥ 500 Go, 7 200 tr/min.	
		Lecteur optique :	Graveur DVD SATA ultra-plat.	
		Carte graphique :	Carte graphique Intel® HD 630 intégrée.	
		Ports minimums :	Avant:	
			Prise d'entrée audio universelle avec support pour casque CTIA.	
	2		2 ports USB 3.1 le génération. U 20	
			Lecteur de cartes SD 3-en-1 (en option).	
			Arrière:	
			1 entrée audio.	
			1 sortie audio.	
			• 1 port DisplayPort TM 1.2.	
			1 connecteur d'alimentation.	
			• 1 port RJ-45.	
			• 1 port VGA.	
			• 2 ports USB 3.1 le génération.	
			• 4 ports USB 2.0 21.	
		Audio:	Codec Conexant CX20632, haut-parleur interne 2 voies, prise audio universelle, casque et ports avant pour le casque (3,5 mm), compatible avec la multi-diffusion.	
		Interface réseau :	Realtek RTL8111 HSH GbE LOM.	
		Alimentation:	80 PLUS Bronze : 180 W, Correcteur de facteur de	
			12	KI

		puissance actif.					4
	Moniteur :	HP Ecran V214a (20.7")					
	Clavier:	Clavier AZERTY USB Bilingues gravées (Arabo- Français) de même marque que l'unité centrale.					
	Clavier :	Clavier AZERTY USB Bilingues gravées (Arabo- Français) de même marque que l'unité centrale.					
	Câbles livrés :	Câbles secteur et câble réseau de 3 mètres catégorie 6.					
	Garantie :	≥1 an.					1
		Ordinateur Portable					
		Ordinateur Fortable	т —		ſ		-
	Système d'exploitation :	Windows 10 Professionnel 64 sur DVD avec licence.					
	Famille de processeurs :	Processeur Intel® Core™ i7 de 7e génération minimum.					
	Processeur:	Intel® Core™ i7-8550 (≥ 1,8 GHz, jusqu'à 4.0 GHz avec la technologie Intel Turbo Boost, 4 cœurs minimum).					
	Mémoire cache :	≥ 8 Mo.					
	Mémoire RAM :	≥ 8 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400.					
	Disque interne :	Disque dur électronique Turbo Drive TLC ≥ 256 Go.					
	Carte graphique :	Carte graphique Intel® HD 620 intégrée.					
3	Ports minimums :	2 ports USB 3.1 le génération (1 port de recharge).	U	2			100 mm
٦		• 1 port USB Type-C TM .		_			
		1 Display Port™1.2.					
		• 1 port VGA.					
		• 1 prise RJ-45.					5
		1 connecteur d'amarrage.					200
		1 prise combinée casque/microphone.					
		1 prise d'alimentation secteur.					
	Emplacements	• 1 SD.			anhana .		
	d'extension :	1 SIM externe.		1	Shonnal ut Inama	· ·	
	Audio :	Système audio Bang & Olufsen.		Lyba	Jellan inab	8 12 8	
		Doubles haut-parleurs.		banisme	- 11 A A A A A A A A A A A A A A A A A A	De je	
		Microphone à double entrée intégré.		1	O LODY		
		Logiciel de réduction des bruits environnants HP Noise Cancellation.			Royaume du Maro	(
		13					

1011								3
			HP Audio Boost.					4
		Interface réseau :	Connexion Ethernet Intel® I219-V.					
		Alimentation:	Adaptateur secteur intelligent 45 W.					
		Ecran:	Écran plat FHD SVA anti-reflets, rétroéclairage LED, avec caméra, d'une diagonale de 39,6 cm (15,6") (1 920 x 1 080).					
		Sans fil:	Combo Intel® 802.11a/b/g/n/ac (2 x 2) et Bluetooth® 4.2.					
		Clavier:	Clavier HP Premium avec supports rétro-éclairés et DuraKeys en option.					
		Dispositif de pointage :	Pavé tactile avec bouton marche/arrêt, défilement double sens, tappes et gestes activés, défilement à deux doigts, zoom à deux doigts (pincement).					
		Garantie:	≥1 ans.					
			Scanner réseau	, ,				
		Type de scanner :	À plat, chargeur automatique.					
		Fonctions d'envoi numérique :	Numérisation vers e-mail ; Numérisation vers ordinateur ; Numérisation vers un réseau.	;				
Résolution de numérisation, optique: Taux d'utilisation (quotidien): Profondeur en bits: Jusqu'à 600 x 600 ppp (couleur et monochrome, chargeur automatique de documents); Jusqu'à 1200 x 1200 ppp (couleur et monochrome, scanner à plat). 4 000 pages (chargeur automatique de documents), 100 pages (scanner à plat).		numérisation,	automatique de documents); Jusqu'à 1200 x 1200 ppp					
		Niveaux de gris :	256.					
		Détection d'alimentation multiple :	Oui.					
	4	Vitesse de la tâche :	Page de texte format A4 avec reconnaissance optique de caractères (chargeur automatique de documents, 300 ppp, couleur, RTF): 6,51 secondes pour la numérisation d'une image, 4,45 secondes pour la sauvegarde d'une image	,	3			
-		Taille de numérisation, max :	216 x 356 mm.					
		Types de support pris en charge :	Papier (bannière, jet d'encre, photo, ordinaire), enveloppes, étiquettes, cartes (vœux, index).	,				
Formats de fichiers pour la pour la pumérisation: Pour le texte et les images : PDF, JPEG, PNG, BMP, TIFF, Texte (.txt), Texte enrichi (RTF).		Mon Miss	up in the sole					
		Fonctions de numérisation avancées :	Suppression des pages vierges ; Orientation automatique ; Détection automatique des couleurs ; Recadrage automatique de page ; Exposition automatique ; Suppression des trous; Redressement du contenu; Effacement des bords; Nettoyage de l'arrière-plan; Seuil automatique; Elimination des couleurs; Reconnaissance optique de caractères (OCR).	;;1	A Unanisme * Solewing	Royaum Age	de l'Habe	
		Panneau de commandes :	Ecran tactile 7,11 cm (2,8 pouces), 3 boutons (retour, page d'accueil, aide).	2				
			14					

Capacité du bac d'alimentation auto :	Standard, 50 feuilles (papier de 75 g/m²).		
Options de numérisation (ADF) :	Recto verso électronique en un seul passage.		
Systèmes d'exploitation compatibles :	Windows 7 ou version ultérieure.		
Connectivité :	Ports USB 2.0 et USB 3.0 haut débit.		
	Port réseau Fast Ethernet 10/100/1000 Base-TX intégré.		
Version Twain :	Certification TWAIN. Version 2.1.		
Voltage :	Tension d'entrée : 100 à 240 VCA.		
Consommation d'énergie :	6,11 watts (prêt), 1,35 watt (veille), 0,05 watt (arrêt automatique), 0,05 watt (arrêt).		
Garantie :	≥ 1 an.		
		T.H.T	
		TVA 20	
		T.T.C	



Appel d'offres N° 02/2018

Objet : Acquisistion du materiel Informatique pour le compte de l'Agence Urbaine de Béni Mellal

SIGNE PAR :					
LE MAITRE D'OUVRAGE	LE SOUMISSIONNAIRE LU ET APPROUVE (MENTION MANUSCRITE)				
Directeur de l'Agence Urbaine de geni Mella Mohamed AUBAHA Agence Urbaine de geni Mella Agence Urbaine Agence Agence Agence Urbaine Agence Agence	,				